RAPPORT 2025 SUR L'APPLICATION DU REGLEMENT N° 2020-98 DE LA COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QUEBEC SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 106.2 al.7 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, au moins une fois l'an, la CMQuébec dépose lors d'une séance du conseil un rapport concernant l'application de son Règlement n° 2020-98 sur la gestion contractuelle (ci-après appelé « Règlement »).

Le Règlement a été adopté le 20 février 2020 et est entré en vigueur le 2 mars 2020. Il s'applique à tout processus d'appel d'offres et à tout contrat, excluant les contrats de travail. Il a remplacé la Politique de gestion contractuelle de la CMQuébec adoptée le 16 décembre 2010 par la résolution n° C-2010-91 devenue le Règlement sur la gestion contractuelle le 1er janvier 2018. Le Règlement a également abrogé le règlement n° 2010-42 portant sur la délégation au directeur général de compétences relatives à l'application de la politique de gestion contractuelle.

Le Règlement est disponible sur le site internet de la CMQuébec. Il est également remis à tous les employés de la CMQuébec. Le Règlement est joint aux devis d'appels d'offres (sur invitation et public).

Contrats de 25 000 $ et plus octroyés au cours de l'année 2025

Au cours de l'année 2025, la CMQuébec a octroyé plusieurs contrats dont la dépense est d'au moins 25 000 $. Conformément à la loi, la liste de ces contrats est disponible sur le site internet de la CMQuébec ainsi que sur le site du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Voici le détail de ces contrats :

Contrat octroyé gré à gré | art. **105.4 al.1 par. 2** LCMQuébec et art. 21 de la Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci

Nom du fournisseur	Description	Résolution	Montant
Fonds d'assurance des municipalités du Québec (FAMQ)	Assurance biens, assurance responsabilité civile et assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.	E-2025-19	37 643,15 $ taxes incluses

Contrats octroyés gré à gré | art. **33** du **R. 2020-98** de la CMQuébec

Nom du fournisseur	Description	Résolution	Montant
Fédération de l'UPA Capitale-Nationale−Côte-Nord	Aide financière dans le cadre de l'Entente sectorielle en agroalimentaire : Mise en œuvre de la 9e édition du concours régional en entrepreneuriat agricole *Sur les traces de Louis Hébert.*	C-2024-122-2	35 000 $ aucune taxes applicables
Mallette S.E.N.C.R.L	Audits des états financiers de la CMQuébec pour les années 2025 et 2026	E-2025-11	35 239,84 $ taxes incluses

Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI)	Étude sur la circularité de la filière du textile et des pistes de solutions sur le territoire de la CMQuébec	E-2025-14	62 041,66 $ taxes incluses
Stratzer conseils inc.	Étude sur la circularité des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et des pistes de solutions sur le territoire de la CMQuébec	E-2025-24	57 320,79 $ taxes incluses
Agence Oasis	Banque d'heures en communication, marketing et placements média pour l'initiative *Saveurs de chez nous*	C-2025-46	108 111,47 $ taxes incluses
CIMA+	Analyses conjointes aux embouchures de plusieurs cours d'eau du territoire de la CMQuébec	E-2025-46	38 119,96 $ taxes incluses
Coop SSG	Trajectoire métropolitaine de carboneutralité	C-2025-82	49 985,38 $ taxes incluses
Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency	Accompagnement à la concertation et l'information des acteurs et des parties prenantes dans le cadre du projet d'appréciation des risques d'inondation et d'analyse de solutions pour la rivière Montmorency	E-2025-61	34 607,48 $ taxes incluses
M. Michel Leclerc, ingénieur	Accompagnement scientifique dans le cadre du projet d'appréciation des risques d'inondation et d'analyse de solutions pour la rivière Montmorency	E-2025-62	25 000,00 $ taxes incluses
Centre de géomatique du Québec	Réalisation de la localisation des zones pouvant accentuer les effets des pluies abondantes dans le cadre du projet de renforcement de la résilience du territoire métropolitain aux vagues de chaleur et aux pluies abondantes (programme OASIS)	E-2025-63	64 294,02 $ taxes incluses

Chacun de ces contrats a été octroyé dans le respect du Règlement.

Le présent rapport est déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 19 février 2026. Il sera également disponible sur le site internet de la CMQuébec.



Myriam Poulin
Directrice des affaires corporatives et juridiques
Secrétaire corporative

5 février 2026